Association pour la Sauvegarde du Val d'Allier

RAPPORT D'ACTIVITE ET ORIENTATIONS 2007

Depuis la création de l'Association Allier Sauvage le 11 avril 2006, par transformation de l'Association de Défense de l'Allier, l'année passée a été riche en événements et en avancées, confirmant ainsi l'opportunité de notre engagement et la portée des propositions contenues dans notre Manifeste Initial.

De façon concrète, notre association est aujourd'hui officiellement associée aux démarches institutionnelles en cours concernant l'avenir de la rivière Allier (Plan Loire Grandeur Nature, SAGE Allier aval, Schéma Régional de Développement Durable, Programme Opérationnel Natura 2000), reconnue comme partenaire par les grandes associations environnementales (W.W.F., S.O.S. Loire Vivante, F.R.A.N.E., etc.) et comme initiatrice de projets novateurs (Observatoire de l'Allier, Fêtes de l'Allier).

➢ Le 3ème Plan Loire Grandeur Nature :

Le programme du 3ème Plan Loire Grandeur Nature est en voie d'être bouclé avec un plan de financement de plus de 450 millions d'euros pour la période 2007/2013 et sur la base d'orientations définies pas ses signataires (Etat, Régions, Etablissement Public Loire et Agence de l'Eau Loire-Bretagne), dont la plupart concernent l'avenir de l'Allier :

- Prévention des risques d'inondation
- Ouvrages domaniaux et sécurité
- Eau, Espaces, Espèces
- Recherche, données, information
- Valorisation du patrimoine et développement durable
- Estuaire de la Loire.

Allier Sauvage s'est fortement impliquée dans la concertation préalable à l'adoption de ce programme, dans le cadre des Assises Territoriales organisées par le collectif Loire Vivante, qui ont permis de fédérer une quarantaine d'associations de l'axe Loire-Allier et de présenter une réponse collective à l'Etablissement Public Loire. Cette démarche commune a été marquée par une rencontre officielle entre les responsables des principales associations de ce collectif et les organismes décideurs du 3ème Plan Loire, le 2 août à Orléans, ce qui constituait en soi un événement sans précédent.
Outre un certain nombre de précisions et de corrections que nous souhaitions apporter au projet de Document Stratégique Interrégional, notre revendication principale a porté sur la nécessité de faire de la préservation du fleuve un véritable projet de société, ainsi que sur le rôle pouvant être joué par le milieu associatif comme force de proposition et relais de sensibilisation auprès des citoyens.

Bien que perturbante pour les institutions par son caractère mobilisateur, comme d'ailleurs pour certaines associations institutionnalisées, peu habituées à véritablement dialoguer avec les associations indépendantes, on peut considérer que notre proposition a été plutôt bien accueillie et qu'elle ouvre la voie à des actions concrètes correspondant à notre volonté initiale de développer un mouvement de ré-appropriation respectueuse de la rivière Allier par ses riverains.

Pour en savoir plus : www.plan-loire.fr et www.rivernet.org/loire

Ce besoin d'une culture vraiment partagée des richesses et enjeux attachés à la préservation et à la gestion du fleuve est apparu particulièrement aigu lors du colloque Loire Grandeur Nature auquel nous avons activement participé les 7, 8 et 9 novembre 2006 à Clermont-Ferrand et dont les conclusions ont été unanimes : si les actions localisées menées dans le cadre du 2ème Plan Loire Nature se sont avérées positives pour la préservation de la biodiversité et le confortement du corridor écologique, le caractère limité de leur portée ne peut permettre de garantir à l'axe Loire-Allier l'avenir exemplaire qu'il mérite comme grand fleuve européen, à la fois sauvage et habité.

Pour en savoir plus : www.loirenature.org

Cette ambition résolument moderne nécessite en effet de sortir de la seule logique de gestion de sites protégés, (ce modèle coûteux ne pouvant être généralisé à l'ensemble du cours d'eau), et de développer autour du fleuve un véritable projet de société intégré à la politique d'aménagement du territoire.

Il s'agit donc de susciter une politique d'ensemble mobilisant la société à une échelle plus large que les seules institutions et associations directement concernées : recherche, enseignement et formation, observation et évaluation, implication des collectivités et des populations riveraines, éducation et sensibilisation du grand public, etc.

➢ Le SAGE Allier aval :

Parallèlement à la révision en cours du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin Loire-Bretagne, deux SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) ont été lancés, l'un concernant l'Allier amont et l'autre concernant l'Allier aval depuis Brioude jusqu'au Bec d'Allier.
Compte tenu de l'importance et de la plus grande complexité des enjeux pesant sur l'Allier de plaine, nous avons choisi de nous impliquer plus particulièrement dans l'élaboration du SAGE Allier aval, qui fixera les orientations et les règles d'usage et de gestion de la rivière.

Son élaboration, conduite par la Commission Locale de l 'Eau au sein de laquelle siège la FRANE (Fédération Régionale des Associations de Nature et d'Environnement), est animée par l'Etablissement Public Loire en la personne de sa chargée de mission implantée à Clermont-Ferrand. Dans un premier temps, la C.L.E a confié à deux bureaux d'étude le soin de réaliser un état des lieux préalable dans différents domaines :

- Ressource en eau
- Eaux souterraines
- Milieux aquatiques
- Usages
- Dynamique fluviale.

Les conclusions de ces diagnostics, présentés lors d'une réunion technique le 16 mars à Lempdes, ont fait apparaître des manques, souvent liés à la difficulté d'exploiter des données incomplètes, non cohérentes, parfois imprécises ou encore d'une fiabilité discutable du fait des objectifs attachés à leur saisie. Des compléments d'études ont été commandés afin de préciser les conclusions de cette phase de diagnostic pour le mois de juin prochain, avant que soit engagée l'élaboration du SAGE proprement dite dans le courant du mois de septembre cet état des lieux provisoire a été présenté le 18 juin à la C.L.E.

Ayant été sollicitée pour participer aux travaux des différentes commissions thématiques, Allier Sauvage s'est inscrite dans les commissions de travail suivantes :

- Gestion qualitative de la ressource
- Gestion quantitative de la ressource
- Dynamique fluviale
- Gestion et valorisation des cours d'eau et milieux aquatiques.

Il s'agit pour nous à la fois de soutenir le processus d'élaboration du SAGE en aidant à sa maturation, de débattre avec l'ensemble des organismes concernés par l'aménagement et la gestion de la rivière des sujets difficiles qui conditionnent son avenir, et de sensibiliser les collectivités aux menaces nouvelles qui pourraient l'affecter, afin de rechercher avec tous ces acteurs le meilleur niveau d'ambition pour la protection et la mise en valeur de l'Allier à moyen et long terme.

Pour en savoir plus : www.sage-allieraval.com

➢ L'Observatoire de l'Allier :

L'absence de coordination des différents dispositifs de recueil de données, la multiplicité des acteurs plus ou moins chargés de ces suivis, souvent orientés et parfois confidentiels, et l'absence de certaines données pourtant fondamentales (socio-économiques par exemple) ne peuvent actuellement permettre d'obtenir une vision complète de la « problématique Allier » dans ses différentes composantes.

Cette situation, pourtant consommatrice de fonds importants (estimation par la Cellule Plan Loire : 1 million d'euros sur la période du 2ème Plan Loire), permet encore moins de réaliser les évaluations rigoureuses des actions réalisées, que les résultats de celles-ci soient positifs ou négatifs, ni d'anticiper sur l'évolution des équilibres à partir d'indicateurs qui seraient définis scientifiquement en fonction de paramètres choisis.

C'est pourquoi Allier Sauvage a pris l'initiative de relancer le projet de mise en œuvre d'un Observatoire de la rivière Allier, qui devrait être conçu en fonction des objectifs visés et comme outil indissociable des SAGE Allier.

La réunion que nous avons organisée le 21 juin 2006 avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs directement concernés a révélé un intérêt partagé pour ce projet, et cela dans le prolongement des démarches déjà engagées :

- Projet de « protocole de suivi pluridisciplinaire de l'Allier » élaboré par l'équipe pluridisciplinaire du 2ème Plan Loire Grandeur Nature,
- Observations et suivis environnementaux de la Maine à la mer par le G.I.P. Loire Estuaire,
- Bilan de l'identification des détenteurs de données faune-flore réalisé dans le cadre de la mission scientifique Loire Nature, menée par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.

La proposition de création d'un Observatoire de l'Allier a été avancée, à notre initiative, dans le cadre de l'élaboration du programme du 3ème Plan Loire pour la période 2007/2013.
L'année 2007 sera déterminante pour que ce projet soit retenu et amorcé, peut-être sous l'égide de l'Etablissement Public Loire pour sa phase de préfiguration, ainsi que l'ont demandé conjointement à son président, Monsieur Jean Germain, le Président du Conseil Général de l'Allier et le Maire de Vichy en février dernier.

➢ Recherche, enseignement supérieur et formation :

Il nous est apparu au travers de nos différents contacts et échanges, en particulier lors des réunions et colloques auxquels nous avons participé, que les secteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur devraient être mobilisés, pour élever le niveau de connaissance scientifique globale des équilibres de la rivière et induire une formation meilleure et spécifique de ses acteurs gestionnaires de terrain.

Nous avons aussi constaté que le travail de recherche réalisé par différentes universités françaises et étrangères (Allemandes et hollandaises), sur des secteurs divers de l'Allier, n'était ni connu, ni valorisé, et encore moins coordonné.

A la suite du rapprochement que nous avons provoqué avec l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, un projet de Programme Pluri-Formations « Rivière Allier » a été mis au point par la Direction de la Maison de la Recherche, ayant pour objet : « recherches pluridisciplinaires et formation permanente sur un corridor fluvial à préserver ».

Si ce projet, actuellement soumis à l'agrément du Ministère de la Recherche, est validé dans les prochains mois, ce sont une trentaine d'équipes de chercheurs (enseignants et étudiants) qui travailleront, à partir de 2008, durant une période de quatre ans renouvelable, sur différents sujets tels que :

- Paléodynamique et paléoécologie de l'Allier
- Fonctionnement et rôle des bras morts pour la santé du corridor fluvial
- Préservation du saumon en fonction des débits d'étiage et de la qualité nutritionnelle des invertébrés en période de dévalaison
- Dynamique fluviale et crues historiques sur l'Allier moyen et inférieur
- Utilisations et sociabilités de la rivière Allier.

Ce P.P.F. aura aussi pour objectif l'édification d'une offre de formation permanente dédiée à la connaissance des cours d'eau et de leur fonctionnement, dont l'ensemble du milieu gestionnaire de l'Allier pourra profiter.

Ce programme sans précédent comprend aussi l'organisation d'un colloque scientifique annuel associant les laboratoires d'autres universités françaises et étrangères, ainsi que les professionnels de la gestion des corridors fluviaux, et destiné à favoriser les échanges de connaissances et à orienter les recherches.
Il est certain que cette initiative de l'Université d'Auvergne constitue un atout précieux à la fois pour l'animation de l'Observatoire de l'Allier projeté et pour le développement d'une pépinière régionale de spécialistes de différents domaines concernant la préservation de notre rivière.

➢ Deux démarches territoriales particulières :

Au fil des rencontres et des discussions, nous avons beaucoup insisté pour que la spécificité de l'Allier soit reconnue et que les enjeux liés à son caractère exceptionnel soient distingués. Il semblerait que cette proposition difficile à concilier avec une démarche fédératrice à l'échelle du bassin ligérien, soit maintenant comprise par l'ensemble de nos partenaires, sinon totalement acceptée. Notre volonté n'est pourtant pas de nous désolidariser de l'ensemble du bassin de la Loire, mais plutôt de faire de la préservation de l'Allier un enjeu d'exemplarité, moteur pour le niveau d'ambition de tout le bassin.

De la même façon, à l'échelle de l'Allier, nous avons proposé à nos partenaires de hiérarchiser les ambitions visées en fonction des différentes situations rencontrées sur son cours. Là encore, l'objectif est d'éviter les démarches normatives qui viseraient à établir une sorte de niveau de qualité moyen, en réalité favorable aux secteurs actuellement les mieux préservés. A titre d'expérience, nous avons proposé d'identifier deux grandes sections contrastées de l'Allier de plaine méritant chacune une démarche particulière :

- **Le Val d'Allier métropolitain entre Clermont-Ferrand et Vichy :**

  L'objectif est de susciter et d'organiser une reconquête de l'axe Allier dans sa partie la plus dénaturée entre les deux agglomérations de Clermont-Ferrand et de Vichy, et dans leur traversée, à travers plusieurs enjeux croisés :

  - Corridor écologique à conforter (segment le plus dégradé de l'Allier par les extractions de granulats, les pollutions urbaines, les prélèvements et rejets de l 'agriculture intensive, etc.)
  - Potentialité de rétention des crues par ouverture éventuelle de champs d'expansion, effets tampons, ralentissement des crues sur les affluents, etc.
  - Préservation en quantité et en qualité des eaux de surface et des eaux souterraines issues de l'impluvium de la Limagne
  - Développement des relations entre milieux urbains et milieux naturels en terme d'accessibilité, de loisirs et de tourisme, de sensibilisation des populations, etc.

  Le projet de coopération métropolitaine élaboré en 2006 sous la conduite de Clermont Auvergne Métropole a conclu à l'intérêt d'élaborer un Schéma de Référence pour la reconquête et la mise en valeur du Val d'Allier sur l'espace métropolitain. Ce schéma intégrerait les différents projets lancés : éco-zone et éco-pôle du Grand Clermont, Parc Naturel Urbain et Maison de la Rivière Allier à Vichy, voie verte régionale, etc.

- **Le Val d'Allier sauvage entre Villeneuve-sur-Allier et le Bec d'Allier :**

  L'objectif général serait de faire de l'extrême aval du Val d'Allier, encore miraculeusement préservé par sa situation « à l'écart », un exemple de développement territorial basé sur la préservation de ses qualités environnementales et sur une valorisation subtile de ses atouts, au bénéfice premier de ses habitants et de ses acteurs, en évitant toute intrusion d'une fréquentation de masse préjudiciable aux équilibres encore existants entre milieux naturels et vie locale.

  - Développer une vision partagée des enjeux environnementaux et stratégiques du territoire, entre le maximum d'acteurs locaux-régionaux publics et privés,
  - Réorienter les projets d'aménagement, de transformation, d'exploitation et de promotion qui seraient a priori contraires aux objectifs poursuivis,
  - Mettre en place un dispositif d'observation permettant d'évaluer les effets des tendances et des actions (secteur prioritaire de l'Observatoire de l'Allier)
  - Engager un projet de développement agricole durable, basé à la fois sur le respect environnemental de la rivière, et sur un partenariat valorisant avec les autres secteurs d'activités, ainsi qu'avec les collectivités
  - Mettre en œuvre des dispositions réglementaires et des accords garantissant une réelle protection de la rivière contre toute forme de pollution, de dégradation et de dénaturation
  - Développer un programme coordonné d'actions et d'aides publiques concourrant à susciter l'évolution pérenne recherchée
  - Intégrer ce projet à la dynamique globale du bassin de la Loire d'une part, et du sous-bassin de l'Allier d'autre part, pour en utiliser la valeur d'exemple et en décliner les enjeux.

Ce projet ambitieux a reçu un accueil favorable auprès des vice-présidents des trois régions (Auvergne, Bourgogne, Centre) directement concernés par le sujet, et des contacts avec les trois départements de l'Allier, du Cher et de la Nièvre sont en cours. La rencontre que nous avons organisée le 22 mai à Château sur Allier avec huit autres associations a permis de confirmer l'intérêt de ce projet et le rôle initiateur que pourra y jouer Allier Sauvage.

Elle a aussi débouché sur l'envoi d'un courrier aux Préfets des trois départements (Allier, Cher, Nièvre) co-signé par six des associations réunies, pour s'opposer à l'implantation récente d'un nouveau loueur de canoës au Veurdre, que nous estimons aussi prématurée que catastrophique.

➢ Fêtes de l'Allier et Big Jump

Le principe général de notre projet des « Fêtes de l'Allier » revient à développer un grand événement estival, annuel, festif, culturel et environnemental, associant un ensemble de sites emblématiques échelonnés tout le long du cours de l'Allier, organisés en réseau autour d'un événement majeur sur le lac d'Allier de Vichy, en raison de sa vocation d'accueil au niveau international.
Les enjeux principaux de ces Fêtes de l'Allier, outre leur caractère fédérateur propre à développer des synergies porteuses de développement et d'émulation locale sur l'ensemble du Val d'Allier, seraient les suivants :

- Favoriser la ré-appropriation de la rivière Allier par ses populations riveraines, au moyen d'un processus général et progressif de connaissance, de sensibilisation et d'intérêt respectueux de ses milieux naturels et humains, de ses valeurs et de ses contraintes
- Baser le succès de ce processus sur une approche culturelle, à la fois festive et artistique, susceptible d'attirer et de séduire le plus grand nombre, afin de développer une véritable « nouvelle culture » sur l'ensemble du Val d'Allier et de reconstruire ainsi une identité aujourd'hui perdue
- Placer l'événement au plus haut niveau d'ambition de qualité et de créativité, à la fois pour que son ambition locale s'impose et pour que son rayonnement participe à une reconnaissance nationale et européenne du territoire interrégional traversé, et du bassin ligérien
- Mobiliser l'ensemble des acteurs locaux riverains (collectivités, associations, partenaires privés et habitants) lors du rassemblement convivial et militant d'un territoire prenant symboliquement son avenir en charge.
- Etablir l'événement comme rendez-vous annuel incontournable entre les populations du Val d'Allier et leur rivière vivante, ainsi qu'entre le monde extérieur et ce territoire constitué autour d'un fleuve à « haute valeur ajoutée ».

Pour l'été 2007, ce projet a été amorcé par un galop d'essai à Vichy où une grande manifestation s'est déroulée du 13 au 15 juillet sur la plage des Célestins ré-ouverte à la baignade : trois jours de fête, d'animations théâtrales et de concerts, avec un forum associatif permanent, organisé par Allier Sauvage pour intéresser les visiteurs aux questions relatives à la rivière, avec le conservatoire des Sites de l'Allier, l'association du Saumon Sauvage, la L.P.O. Auvergne et S.O.S. Loire Vivante. L'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Général de l'Allier, le Conseil Régional d'Auvergne et l'Etablissement Public Loire ont apporté leur soutien à cette manifestation d'envergure organisée sous l'égide de l'Office de Tourisme de la Ville de Vichy..
L'événement phare a été constitué par le plongeon collectif le 15 juillet à 15 heures dans le cadre du Big Jump organisé par European Rivers Network, pour que les européens plongent tous en même temps dans leurs rivières afin de manifester pour la qualité des eaux. Allier Sauvage est aussi en relation avec les acteurs de plusieurs sites du Val d' Allier, tels que le Haut Allier, Moulins, Le Veurdre et Apremont sur Allier, pour le développement futur d'un réseau des Fêtes de l'Allier.

Pour en savoir plus : *www.rivernet.org/bigjump_ligerien/welcomelig.htm*

➢ Des Questions générales :

A l'examen de ce bilan des premiers mois d'existence d'Allier Sauvage, on peut être satisfait de l'impact de nos réflexions et de l'accueil de nos propositions. Il est encourageant de constater que nos points de vue convergent avec ceux de S.O.S. Loire Vivante et du W.W.F. par exemple, et que certaines de nos propositions ont reçu un écho très favorable auprès des responsables des différentes plates-formes du Plan loire.
Mais ces premiers résultats ne doivent pas nous faire oublier que certains sujets ne sont encore abordés qu'avec frilosité, voire même avec une certaine inconséquence :

• L'agriculture :

L'absence de véritable débat partenarial sur le devenir de l'agriculture dans le val d'Allier n'a jusque-là abouti qu'à un statu quo fondé sur une culpabilisation réciproque entre défenseurs de l'environnement et de l'agriculture, probablement tout aussi préjudiciable pour l'environnement que pour l'avenir des agriculteurs.

Il est clair pour nous que l'agriculture est indispensable à l'équilibre du Val d'Allier et à la préservation de la rivière. Celle-ci doit donc être prise en considération et aidée dans ce sens, sous condition de rompre avec l'expansion des cultures de maïs irriguées aux impacts catastrophiques avérés. La question est donc de susciter la mutation de ce secteur d'activité, dans une perspective de réintégration et de développement durable.

Il nous appartiendra de favoriser l'émergence de ce débat par différentes approches globales (ex : observatoire) et expérimentales (ex : démarches territoriales particulières), dans la perspective réaliste de l'évolution européenne proche : fin des aides actuelles à l'agriculture et obligation de qualité des eaux (2015).

A ce sujet, le Conservatoire des Sites de l'Allier est chargé de préparer pour 2008 le programme de mesures agro-environnementales en relation avec les sites Natura 2000 et la qualité des eaux.

• Le tourisme et les loisirs :

C'est dans le domaine du tourisme et des loisirs que de nouvelles menaces se confirment à travers une attitude générale trop souvent empreinte de complaisance ou d'enthousiasme naïf. Une prolifération incontrôlée de commerces de location de canoës par exemple, encouragée par certains comme moyen de sensibilisation et par d'autres comme source de développement économique, aurait un impact catastrophique sur la qualité des milieux naturels de l'Allier en terme de biodiversité, comme en terme de qualité de vie de ses riverains.
De la même façon, une « voie verte » régionale, telle qu'imaginée au départ tout le long et proche de l'Allier, apporterait un cortège de nuisances et de dégradations (motos et quads, déchets, parkings, etc.) bien avant de l'atout touristique prétendu.

Face à cette tendance lourde, nous devrons faire preuve de vigilance et d'intelligence constructive en proposant comme principes généraux : une hiérarchisation du niveau d'accessibilité à la rivière en fonction des différents contextes (milieux préservés, proximités urbaines, fréquentation existante, etc.), l'expérimentation et l'évaluation avant toute généralisation, et l'implication concrète des acteurs et usagers dans la préservation de la rivière.

- **Les projets de barrages :**

A la faveur des angoisses de notre société, la recherche de la sécurité fait ressurgir les vieux démons de l'ingénierie « bétonneuse », face aux risques de crues et face à la menace de pénurie d'énergie. Les projets qui germent à nouveau de micro-centrales sur les affluents du haut Allier et d'ouvrages écrêteurs de crues sur l'Allier en sont malheureusement des exemples.

En plein consensus politique affiché sur le pacte de Nicolas Hulot, il semblerait bien que certains responsables des pouvoirs publics soient prêts à oublier toute notion d'environnement au bénéfice hâtif de ces projets « rassurants », et tout cela au nom du développement durable, bien sûr !… Il suffit pour s'en convaincre d'observer avec quel manque de courage et de conviction le renouvellement (provisoire ?) de la concession E.D.F. du barrage de Poutès-Monistrol est en passe d'être acté, alors que sa destruction semblait proche quelques années plus tôt.

Là encore notre rôle, avec les autres associations conscientes de ces menaces, sera de proposer l'élaboration de solutions alternatives, moins simplistes, basées sur une recherche d'économie, d'optimisation et de complémentarité, plus favorable à la pérennité des équilibres entre activités humaines et milieux naturels.

Nous serons peut-être aussi contraints de recourir à la voie juridique pour éviter que certains projets catastrophiques ne se réalisent, comme l'ont fait avec succès nos prédécesseurs de l'Association de Défense de l'Allier puis de nos amis de S.O.S. Loire Vivante, contre les barrages de Serre de la Farre et du Veurdre.

C'est aussi pour éviter d'en arriver à ce genre de situations conflictuelles et aux dénouements coûteux qui en résultent à tout point de vue (dépenses, retards, crédibilité politique, etc.) que nous nous attacherons à proposer la mise en œuvre d'un dispositif d'observation des équilibres du Val d'Allier et d'évaluation des actions réalisées, afin que les choix des pouvoirs publics soient facilités et que les décisions soient prises dans le cadre d'une approche globale impliquant la société civile.

Dans ce sens, les soutiens apportés à Allier Sauvage par des habitants du Val d'Allier, comme par des personnalités engagées à divers titres dans sa préservation et sa mise en valeur, représentent des atouts précieux pour tester les points de vue avancés et légitimer nos démarches.